



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2471
11 décembre 2015
1,20 € • DOM: 1,80 €



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

La montée du FN fruit pourri du capitalisme en crise



État d'urgence

Un moyen de
faire taire la
contestatation

page 4

COP 21

Un accord
qui servira
à quoi?

page 16

Régionales

les résultats de
Lutte
ouvrière

page 5

Les leçons du premier tour des élections régionales

Les résultats de ce premier tour des élections régionales reflètent l'évolution réactionnaire de la société en même temps que la désorientation de l'électorat populaire et la perte de repères de la classe ouvrière.

Son expression la plus frappante est la progression en voix du Front national dans la quasi-totalité des régions, ce qui lui a permis d'arriver en tête dans six d'entre elles.

L'expression électorale du recul ne se limite cependant pas à cela. La campagne électorale de la droite a été entièrement dominée par sa compétition avec l'extrême droite sur le terrain de cette dernière.

Quant au Parti socialiste, non seulement il a repris à son compte le langage sécuritaire du FN, mais étant au pouvoir, il en a réalisé l'application en instaurant l'état d'urgence, d'une efficacité limitée pour combattre le terrorisme mais qui étouffe la contestation de la politique gouvernementale sur sa gauche et pèse sur les mouvements sociaux.

Le FN encaisse les dividendes électoraux de la banqueroute du PS au pouvoir. Une partie de l'électorat traditionnel du PS et du PC, écœurée par la politique du gouvernement, ses reniements et sa servilité vis-à-vis du grand patronat, s'est abstenue. D'autres électeurs se sont ajoutés à l'électorat traditionnel de l'extrême droite. C'est une partie de son propre électorat que la gauche réformiste a poussée dans les bras du FN.

C'est l'aboutissement de décennies d'évolution politique où les partis qui prétendaient représenter le monde du travail ont renié au fil du temps toutes les valeurs du mouvement ouvrier et foulé aux pieds les intérêts des travailleurs dès qu'ils étaient au gouvernement.

Le FN est un parti aussi dévoué aux intérêts de la grande bourgeoisie que les partis de droite et le PS, mais avec un langage plus réactionnaire encore et, si les circonstances s'y prêtent, avec des méthodes plus ouvertement antiouvrières.

La classe ouvrière n'a cependant rien perdu de la force que lui donnent son nombre et sa place incontournable dans l'économie. La tâche la plus importante de notre époque pour les militants ouvriers est d'œuvrer pour qu'elle retrouve confiance en elle-même et la conscience du rôle qu'elle est la seule à pouvoir jouer, celui de transformer la société.

Le règne de la bourgeoisie, c'est non seulement l'exploita-

tion et la dictature des actionnaires sur la société mais c'est aussi une société de plus en plus barbare. En contestant le pouvoir de la bourgeoisie, la classe ouvrière est la seule capable d'inverser le cours de cette évolution sociale de plus en plus injuste, inégalitaire, irrationnelle et inhumaine.

Les travailleurs n'ont jamais eu à espérer un changement de leur sort par les élections. Ils n'ont pas non plus à s'en désespérer. Le rapport de force entre la bourgeoisie exploitante et les masses exploitées ne se détermine pas dans les urnes, mais dans les affrontements de classe.

Dans les régions où le FN risque de conquérir l'exécutif régional, ce sont les coalitions de droite qui viennent en deuxième position.

Tout en rejetant le Front national, il n'est pas question pour Lutte ouvrière de défendre auprès de son électorat l'idée que des hommes de droite, avec des idées aussi crasseuses que celles du FN, puissent servir de rempart contre le parti d'extrême droite. Quant à voter pour une liste socialiste, ce serait remercier le PS d'avoir fabriqué le succès de l'extrême droite.

Gauche gouvernementale, droite ou extrême droite, elles sont toutes prêtes à s'en prendre aux immigrés, aux associations, aux libertés publiques. Celles d'entre elles qui ont une parcelle de pouvoir le font déjà. Ce n'est pas aux travailleurs conscients de choisir laquelle des cliques bourgeoises prendra les mesures contre les classes populaires.

Il ne reste aux électeurs du monde ouvrier, qui refusent au deuxième tour de choisir entre la peste et le choléra, qu'à glisser dans l'urne un bulletin affirmant leur appartenance au « camp des travailleurs ».

Les élections passées, les travailleurs auront à se défendre contre le grand patronat et l'État par le seul moyen efficace : la lutte collective.

Quant à Lutte ouvrière, elle continuera à œuvrer pour que le « camp des travailleurs » se donne un parti qui représente réellement ses intérêts.

Même s'ils ne constituent qu'une petite fraction de l'électorat populaire, ceux qui ont voté pour les listes Lutte ouvrière peuvent être fiers de représenter l'avenir, la renaissance du mouvement ouvrier capable de combattre la société d'exploitation et d'y mettre fin.

Au sommaire

RÉGIONALES		ENTREPRISES		DANS LE MONDE	
Les leçons du premier tour	2	Air France : moins d'emplois pour plus de profits	12	Grande-Bretagne : intoxication sécuritaire	8
La montée du FN : expression de la société en crise	4	Apprentissage : précarité accrue pour les jeunes	12	Afghanistan : l'occupation nourrit le terrorisme	8
Les résultats de Lutte Ouvrière	5	Augmentation du smic : 3 fois rien	12	Toujours plus de victimes des guerres impérialistes	8
Martinique et Guadeloupe : entre listes de notables	6	Aulnay-sous-Bois : un foyer sous l'état d'urgence	12	Venezuela : la droite antichaviste gagne les législatives	9
Île de La Réunion : la politique « zembrocal »	6	Tefal Ancey : un verdict scandaleux	13	Arabie saoudite : des candidates muettes	9
PCF : jusqu'à la lie	6	JTEKT Irigny - Rhône : un patron de combat	13	Chine : le capitalisme pollue	9
LEUR SOCIÉTÉ		Smart : non à la dictature patronale	13	Brésil : la présidente atteinte par la crise	10
État d'urgence : un moyen d'empêcher toute contestation	3	Michelin-Bourges : conditions de travail et accidents	14	Europe : la Grèce menacée d'exclusion de l'espace Schengen	10
Des lois contre les travailleurs	3	Renault Truck Lyon : un CCE connecté... aux revendications	14	Le PDG de Facebook généreux ? charité bien ordonnée...	10
La police veut pouvoir faire ce qu'elle veut	3	Sanofi Pasteur : travailler plus pour gagner moins	14	IL Y A 110 ANS	
Déchéance de nationalité	3	Paris Habitat : grève du ménage	15	Loi de séparation de l'Église et de l'État	11
Rétablissement des frontières	7	Département de l'Oise : non à l'austérité	15		
Manifestation de soutien aux migrants	7				
Bourreau domestique : la justice condamne la victime	7				
Tapie : c'est vraiment trop injuste	7				

Lutte ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte ouvrière* (rubrique « dans les kiosques ») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte ouvrière*.

État d'urgence : un moyen d'empêcher toute contestation

Alors que l'état d'urgence est en vigueur depuis bientôt un mois, se multiplient les dénonciations devant les abus constatés.

Mardi 1^{er} décembre, près de la place de la Bastille à Paris, un groupe de jeunes écologistes dont l'un jouait du tambourin et l'autre de l'harmonica ont vu débarquer sept cars de CRS en armes pour les contrôler. Dans la périphérie de Lyon, des parents ont protesté contre la mise en place de fouilles et de palpations des élèves à l'entrée d'une maternelle. De nombreux rassemblements ont aussi été interdits comme les manifestations de soutien aux migrants ou encore les protestations contre la COP21.

Celle du 29 novembre place de la République à Paris a été encerclée par les CRS. Parmi les manifestants, gazés et jetés à terre, 317 ont été gardés à vue.

À ces démonstrations de force policière s'ajoutent des perquisitions brutales. Les policiers n'hésitent pas à pénétrer dans des appartements en pleine nuit, à coups de bélier, encagoulés et fusil d'assaut en main, menottant les parents devant leurs enfants. Après avoir renversé les étagères et lacéré des clic-clac ou des matelas, ils repartent

ensuite sans plus se soucier des locataires encore hagards se retrouvant avec une porte défoncée.

À ces milliers de perquisitions s'ajoutent plus de trois cents assignations à résidence. Elles ne concernent pas seulement des gens soupçonnés de liens avec des réseaux terroristes, mais aussi de simples militants opposés à la politique actuelle du gouvernement. L'assignation à résidence entraîne l'impossibilité de maintenir son activité professionnelle et parfois la perte de son emploi. Même le simple fait d'amener les enfants à l'école est rendu impossible par l'obligation de pointer



deux, trois, voire quatre fois par jour au commissariat central loin de son domicile.

La multiplication des protestations a obligé le ministre de l'Intérieur à envoyer une circulaire aux préfets, rappelant que l'état d'urgence ne signifiait pas la fin des règles du droit. Elle précise notamment que « dans un premier temps et dans toute la mesure du

possible, l'ouverture volontaire de la porte doit être recherchée », une reconnaissance quasi officielle des brutalités policières.

Si l'état d'urgence ne permet pas d'arrêter les terroristes, dès aujourd'hui il sert à empêcher que se manifeste dans la rue toute opposition à la politique du gouvernement voire du patronat.

Gilles Boti

Des lois contre tous les travailleurs

Le gouvernement a transmis au Conseil d'État son projet de révision de la Constitution.

Lancé par le gouvernement après les attentats du 13 novembre, il vise à inscrire dans la Constitution l'état d'urgence, jusqu'à réviser la loi datant de 1955. Officiellement, il s'agit d'en « renforcer le régime juridique », afin d'éviter qu'un assigné à résidence par exemple, ou un éventuel défenseur des libertés, puisse faire appel au Conseil constitutionnel.

En fait, le gouvernement veut durcir la législation existante. Il propose de porter la durée de l'état d'urgence à six mois, contre trois actuellement, et de le

faire suivre par une période transitoire pendant laquelle les pouvoirs de la police resteraient très étendus. Histoire de montrer qu'il ne s'interdit rien, le gouvernement a également demandé au Conseil d'État son avis sur deux propositions de la droite : l'internement administratif des « fichés S », et le placement sous bracelet électronique des individus dits radicalisés.

Le gouvernement, en jouant la surenchère sécuritaire, contribue à créer un climat de suspicion et de méfiance, en particulier envers les étrangers et les musulmans. Exactement ce que fait le FN.

Jacques Le Gall

La police veut pouvoir faire ce qu'elle veut

Dans le cadre de ses projets sécuritaires, le ministère de l'Intérieur étudierait un document établi par la Direction des libertés publiques et des affaires juridiques recensant toutes les mesures souhaitées par les services de la police et de la gendarmerie.

Ces mesures vont de l'internement administratif des « fichés S » aux fouilles de véhicules et de bagages sans le consentement de leurs propriétaires, en passant par la possibilité de conduire une personne perquisitionnée au commissariat pour prélever son ADN ou ses empreintes digitales, ou encore la possibilité pour la police de ne pas justifier des circonstances des contrôles d'identité. Les

têtes pensantes de la police envisagent également une étape nouvelle avant l'assignation à résidence avec une mesure d'obligation de signaler ses déplacements. Elles demandent la création de fichiers des « contrôles routiers, ferroviaires ou fluviaux », ainsi que d'un « registre centralisé des hôteliers et des agences de location de véhicules et de logements ». Ce serait un pas de plus vers un fichage généralisé et le reste est à l'avenant, comme la suppression des connexions wi-fi publiques, donc anonymes, ou l'utilisation des radars routiers pour localiser un véhicule.

Tout cet arsenal mis en avant pour lutter contre des groupes djihadistes

multipliera aussi les possibilités d'intervention de la police et de la gendarmerie contre qui bon leur semble, les sans-papiers et leurs défenseurs, et plus généralement tout contestataire de la politique gouvernementale.

Dans un courriel d'invitation à une réunion interne sur ces mesures, la Direction générale de la police explique ses motivations : « utiliser cette "fenêtre" – c'est-à-dire le contexte actuel – pour faire avancer certaines évolutions souhaitées par les différents services ». En clair, il s'agit de se servir de l'émotion et de la peur actuelles pour obtenir plus d'arbitraire.

J.L.G.

Déchéance de nationalité : le gouvernement s'inspire de l'extrême droite

Le gouvernement prévoit de déposer un projet de loi permettant de retirer la nationalité française à une personne française de naissance, mais ayant une deuxième nationalité, condamnée pour terrorisme. Actuellement, cette déchéance est applicable à des binationaux français par naturalisation, mais pas à ceux qui sont nés français.

Cette mesure, réclamée par le FN et une partie de la droite depuis des années, ne risque pas d'arrêter des terroristes décidés à se faire exploser au milieu d'une foule. En leur retirant leur

passport français et en les expulsant, on n'empêchera pas non plus les membres de filières bien organisées de revenir en France. D'ailleurs, la plupart des auteurs des attentats de novembre étaient français ou belges et n'auraient pas été concernés par une mesure de ce type.

Ce projet du gouvernement ne permettra donc en rien de lutter contre le terrorisme. Il s'inscrit dans la mise en scène sécuritaire à laquelle on assiste depuis le 13 novembre. En assimilant terroristes et étrangers, le gouvernement accrédite la distinction faite

par l'extrême droite entre les Français « de souche » et les autres. Cela constitue une menace contre les étrangers naturalisés et leurs enfants nés en France. Même si cette menace n'est pour l'instant que potentielle, elle sème le poison de la division et de la méfiance entre travailleurs en fonction de l'endroit où ils sont nés et de la nationalité inscrite sur leur passeport.

Alors que le PS prétend dénoncer la montée du Front national, ce genre d'annonce montre qu'il s'aligne sur sa rhétorique.

Claire Dunois

Cercle Léon Trotsky Les combats pour l'émancipation des femmes et le mouvement ouvrier

Vendredi 8 janvier
à 20 h 30

Grande salle de la Mutualité

24, rue Saint-Victor, Paris 5^e
Métro Maubert-Mutualité

Participation aux frais : 3 euros

La montée du Front national : expression de la société capitaliste en crise

Plus que ses résultats en pourcentage, c'est la progression du nombre de votants pour le FN qui est importante. De 2 223 808 aux élections régionales en 2010, le nombre de votants pour le FN était passé à 4 672 932 aux européennes de 2014. Aux régionales du 6 décembre, ce nombre a atteint 6 004 482.

C'est l'augmentation continue depuis plusieurs années du nombre d'électeurs qui pèse sur la vie sociale et politique avant même que l'on sache si le FN parviendra, ou pas, à conquérir l'exécutif d'une ou plusieurs régions.

Cette croissance combine deux évolutions de nature différente. Elle résulte de la recomposition de l'électorat de droite, en gros la petite bourgeoisie, nombreuse dans ce pays, des commerçants, petits patrons, artisans, possédants en tout genre et cadres plus ou moins haut placés dans les entreprises. Des électeurs qui votaient auparavant pour les grands partis de droite, déçus du passage au pouvoir de ces partis, dégoûtés par les guerres de chefs, se sont, dans ces élections, massivement tournés vers le FN.

Il y a depuis longtemps un système de vases communicants entre l'électorat de droite et celui d'extrême droite. Sarkozy se vantait, en 2007, d'avoir réussi à « siphonner » l'électorat d'extrême droite pour se faire élire. Depuis plusieurs élections, c'est le FN qui « siphonne » l'électorat de l'ex-UMP, Les Républicains.

Cela montre qu'il n'y a pas une muraille de Chine entre la droite et la droite extrême, ni pour ce qui est des chefs, ni pour ce qui est de l'électorat. D'autant plus lamentables sont les déclarations des dirigeants du PS qui ont choisi le soir même de leur débâcle du premier tour de se retirer devant les listes de droite en les présentant, toute honte bue, comme des remparts contre le FN...

Cette évolution de l'électorat de droite vers l'extrême droite est un des aspects de l'évolution réactionnaire de la société. Ce n'est pas le plus important.

Plus pesante est pour l'avenir cette autre évolution qui fait qu'une partie de l'électorat ouvrier, après avoir été déçue, trahie par les grands partis réformistes pour lesquels elle avait l'habitude de voter, s'est tournée vers le FN.

L'écœurement de l'électorat ouvrier

Bien sûr, l'écœurement de l'électorat ouvrier à l'égard des partis qui prétendaient le représenter dans le passé s'est manifesté, dans ces élections régionales comme dans les précédentes, bien plus par l'abstention que par le vote FN.

Dans les quartiers ouvriers, le vote pour le FN côtoie une abstention importante. Derrière la stabilité du taux d'abstention global se cachent des différences importantes. De 47,70% à Neuilly, ce taux est de 71,71% à Aubervilliers, 72,89% à Bobigny, 75% à Vaulx-en-Velin ! Et ces taux ne tiennent pas compte de ceux qui ne sont même plus inscrits sur les listes électorales, sans parler de ceux, nombreux parmi les travailleurs, qui n'ont pas le droit de vote.

Mais la politique, comme la nature, a horreur du vide. En l'absence d'une force capable de porter la perspective politique propre à la classe ouvrière et en l'absence de conscience de classe, le FN apparaît comme porteur d'espoir, en vertu de l'illusion que comme « on ne l'a jamais essayé », il ne peut pas être pire que les autres.

Ceux qui expliquent le succès du FN par des raisons circonstancielles comme les attentats ou la « crise des migrants » se trompent. Ces événements ont joué un rôle de catalyseur. Mais l'accroissement de l'influence électorale du FN est continu depuis longtemps. Faut-il rappeler qu'en 2002, cet électorat avait propulsé Le Pen père au deuxième tour, en éliminant au premier tour Jospin, le Premier ministre socialiste d'alors ? À l'époque déjà, toutes les bonnes âmes de « gauche » justifiaient leur soutien à l'homme de droite Chirac en affirmant que ce vote « républicain » ferait barrage au Front national... On a vu ce qu'il en était dix ans après, à la présidentielle de 2012, où plus de 6 millions d'électeurs s'étaient

prononcés pour Marine Le Pen, 1,6 million de plus que pour son père !

En remplaçant au fil du temps le drapeau rouge de la classe ouvrière par le drapeau tricolore souillé de la bourgeoisie, *l'Internationale par la Marseillaise*, en prônant l'identité des intérêts des travailleurs avec ceux de leur bourgeoisie nationale à la place de l'identité des intérêts des prolétaires de tous les pays, en banalisant parmi les travailleurs quelques-unes des idées les plus crasses de la société bourgeoise, du chauvinisme jusqu'au racisme, les partis réformistes, PC en tête, ont une responsabilité écrasante dans le fait de brouiller les références de la classe ouvrière et de miner sa conscience de classe. Les périodes de gouvernement du PS avec la participation du PC, sous Mitterrand puis derrière Jospin, ont fait le reste. Cette servilité à l'égard du grand patronat, c'était donc cela, la politique socialiste, adoubee par un parti qui se disait communiste ?

Le FN n'a pas seulement tiré profit de l'écœurement provoqué dans la classe ouvrière par la politique de la gauche au pouvoir, il n'a eu qu'à reprendre à son compte et pousser à l'extrême quelques-unes des idées réactionnaires réintroduites dans la classe ouvrière par les partis réformistes, PC en tête.

Et la crise de l'économie capitaliste, l'explosion du chômage, le désespoir des masses populaires, ont offert le terreau sur lequel la collection de préjugés du Front national, le néant de ses idées, ont pu se transformer en espoir de changement aux yeux d'une fraction des classes populaires.

L'expression d'une crise profonde

La croissance de l'influence du FN parmi les travailleurs, conséquence du recul de la conscience de classe, en est devenue un facteur aggravant. Sa montée électorale aux régionales est incontestablement une des manifestations de la désorientation de l'électorat populaire et de la perte de repères de la classe ouvrière.

Mais, bien au-delà, elle exprime la crise profonde

de la société capitaliste. Une crise économique, sociale et politique qui se reflète dans le chômage de masse, dans le parasitisme sans précédent de la finance, dans la décomposition avancée de la société, dans les politiques guerrières, dans le terrorisme. Aussi variées que soient ces expressions, elles ont toutes les mêmes racines et elles s'alimentent mutuellement.

Le parlementarisme bourgeois, avec ses partis qui se relaient au pouvoir pour défendre par des moyens dits civilisés la domination de la bourgeoisie, ne fonctionne – et, encore, seulement dans quelques dizaines de pays impérialistes riches – que dans des périodes où l'économie, basée sur l'exploitation, roule tant bien que mal.

Ce n'est plus le cas. La crise de confiance de l'électorat dans les partis traditionnels et, partant, dans le système de l'alternance parlementaire lui-même se généralise en Europe. La montée du FN ne consacre pas seulement l'enterrement du bipartisme au profit du tripartisme. Ce n'est, en fait, qu'une ultime tentative de remplacer l'alternance gauche-droite par une alternance FN-partis traditionnels.

Mais cette nouvelle illusion dont la société bourgeoise voudrait gaver l'électorat populaire ne pourra pas durer. Le FN ne peut évidemment guérir aucun des maux de l'ordre capitaliste qu'il sert, comme les autres partis. Il ne peut que les aggraver. Sa percée électorale est le dernier avatar du parlementarisme bourgeois. Il est le signe que celui-ci, basé sur le mensonge en haut et la crédulité en bas, est moribond.

Un système capitaliste sans avenir

En guise de vie politique, le système capitaliste n'a rien d'autre à proposer dans un pays comme la France, qui fait partie des puissances impérialistes les plus riches de la planète avec son passé et sa civilisation, qu'une formation politique qui trouve toutes ses idées dans les poubelles de l'histoire : racisme, misogynie, repliement dans un communautarisme identitaire, haine des autres, étouffement des libertés démocratiques.

Prétendre opposer à cette crise de dérisoires combinaisons politiques, des lamentations ou des coups de menton de la part de chefs de partis qui ont perdu tout crédit mais qui prétendent quand même incarner la résistance au Front national, est stupide. Tous ces gens-là, en tout cas l'armada de leurs seconds couteaux, se coucheront devant le FN s'il continue à progresser et finit par s'approcher du pouvoir. Ils le font déjà dans le domaine des idées et dans leur langage.

Alors, il faut rejeter leur jeu, pas seulement à cause de leurs responsabilités dans la situation présente, mais surtout en raison de leur incapacité d'offrir une perspective pour l'avenir. Cette perspective ne peut pas être offerte dans le cadre d'un système capitaliste profondément en crise. Elle ne peut être offerte que par la classe ouvrière, la seule à avoir un intérêt fondamental et la force de combattre efficacement le système capitaliste dans son ensemble et la seule, surtout, à pouvoir le renverser.

La durée même de la crise, en plongeant des millions d'exploités dans la pauvreté et le désespoir, a porté sur le devant de la scène politique ce que la société bourgeoise a de plus réactionnaire, de plus abject.

Mais, en bouleversant les règles du jeu politique et les certitudes, elle pose la question de l'avenir de la société plus clairement qu'à l'époque du ronronnement paisible du parlementarisme bourgeois. Rappelons cependant que ce doux ronronnement dans les pays impérialistes n'a jamais cessé d'avoir pour fondement l'exploitation ici même et le pillage des trois quarts de la planète préservé par des dictatures et, au besoin, par des interventions armées.

La société n'a pas d'avenir sur les bases capitalistes. L'avenir de la société est entre les mains de la classe ouvrière et entièrement suspendu à la rapidité avec laquelle elle retrouvera sa conscience de classe.

Georges Kaldy

Les résultats de Lutte ouvrière

Nous présentons ci-contre les résultats de Lutte ouvrière par région et par département lors du premier tour des élections régionales. Lutte ouvrière se présentait dans toutes les régions métropolitaines, à l'exception de la Corse, ainsi que dans l'île de La Réunion.

Lutte ouvrière totalise donc 320 054 voix (1,5 %) dans les 13 régions où elle se présentait. C'est en progrès par rapport aux élections régionales de mars 2010 (206 229 voix, soit 1,09 %) et aux élections européennes de mai 2014 (213 633 voix, soit 1,14 %). Nos camarades de Combat ouvrier obtiennent 1 992 voix (1,42 %) en Guadeloupe et 2 460 voix (2,04 %) à la Martinique.

Lutte ouvrière obtient ses meilleurs résultats dans les départements les plus populaires: Seine-Saint-Denis, Pas-de-Calais, Seine-Maritime... C'est en général dans les communes les plus ouvrières que les listes de Lutte ouvrière recueillent le plus de suffrages: Aubervilliers (3,62 %), Vaulx-en-Velin (2,45 %), Liévin (2,84 %), Bobigny (3,37 %), plutôt que des villes riches comme Neuilly-sur-Seine (0,25 %), Saint-Maur-des-Fossés (0,66 %) ou encore Versailles (0,57 %). Et dans les communes socialement mélangées, on observe la même chose dans les bureaux des quartiers les plus populaires. Par exemple, à Argenteuil (Val-d'Oise), Lutte ouvrière obtient 3,4 % en moyenne; mais cela recouvre de grandes différences entre bureaux, de 1,2 % dans un quartier pavillonnaire à 14 % dans une cité populaire.

Ces résultats sont de toute façon modestes. Mais, dans un contexte de poussée à droite, ils ne sont pas sans importance. Ceux qui ont voté pour les listes de Lutte ouvrière ont clairement voulu faire entendre le camp des travailleurs. Ils ont exprimé leur opposition à la politique patronale du gouvernement PS, tout en rejetant la droite et l'extrême droite. Ils se sont prononcés pour que la classe ouvrière se dote d'un parti qui représente réellement ses intérêts. Ces voix compteront pour l'avenir.

Michel Bondelet

Région	Département	Exprimés	LO	% LO
Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine	Ardennes	87 418	1 841	2,11%
	Aube	96 280	1 500	1,56%
	Marne	172 352	3 047	1,77%
	Haute-Marne	63 607	1 240	1,95%
	Meurthe-et-Moselle	228 813	3 862	1,69%
	Meuse	66 729	1 044	1,56%
	Moselle	314 518	5 130	1,63%
	Bas-Rhin	365 364	3 360	0,92%
	Haut-Rhin	244 918	2 882	1,18%
	Vosges	137 825	2 489	1,81%
Total Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine		1 777 824	26 395	1,48%
Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes	Charente	119 716	1 992	1,66%
	Charente-Maritime	226 706	3 310	1,46%
	Corrèze	93 985	1 448	1,54%
	Creuse	43 185	840	1,95%
	Dordogne	162 313	2 218	1,37%
	Gironde	510 296	5 331	1,04%
	Landes	154 502	1 893	1,23%
	Lot-et-Garonne	120 783	1 575	1,30%
	Pyrénées-Atlantiques	233 043	3 413	1,46%
	Deux-Sèvres	123 540	2 151	1,74%
	Vienne	145 072	2 640	1,82%
	Haute-Vienne	135 613	2 386	1,76%
	Total Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes		2 068 754	29 197
Auvergne et Rhône-Alpes	Ain	189 933	2 274	1,20%
	Allier	119 864	2 161	1,80%
	Ardèche	125 556	1 697	1,35%
	Cantal	55 955	788	1,41%
	Drôme	178 414	2 345	1,31%
	Isère	393 548	5 232	1,33%
	Loire	242 409	3 389	1,40%
	Haute-Loire	96 184	906	0,94%
	Puy-de-Dôme	222 095	3 104	1,40%
	Rhône	158 276	1 475	0,93%
	Métropole de Lyon	357 191	3 970	1,11%
	Savoie	142 304	1 596	1,12%
Haute-Savoie	225 997	2 420	1,07%	
Total Auvergne et Rhône-Alpes		2 507 726	31 357	1,25%
Bourgogne et Franche-Comté	Côte-D'or	180 501	2 309	1,28%
	Doubs	180 670	2 515	1,39%
	Jura	90 362	1 338	1,48%
	Nièvre	73 175	1 438	1,97%
	Haute-Saône	94 111	1 546	1,64%
	Saône-et-Loire	181 353	2 929	1,62%
	Yonne	113 801	1 578	1,39%
	Territoire de Belfort	45 768	860	1,88%
Total Bourgogne et Franche-Comté		959 741	14 513	1,51%
Bretagne	Côtes-D'armor	239 575	3 516	1,47%
	Finistère	340 084	4 435	1,30%
	Ille-et-Vilaine	338 228	5 226	1,55%
	Morbihan	284 379	3 268	1,15%
Total Bretagne		1 202 266	16 445	1,37%
Centre-Val-de-Loire	Cher	104 279	2 090	2,00%
	Eure-Et-Loir	139 038	2 394	1,72%
	Indre	81 823	1 672	2,04%
	Indre-Et-Loire	199 781	3 428	1,72%
	Loir-Et-Cher	120 081	1 966	1,64%
Loiret	214 937	3 062	1,42%	
Total Centre-Val-de-Loire		859 939	14 612	1,70%

Région	Département	Exprimés	LO	% LO
Île-de-France	Paris	611 048	6 583	1,08%
	Seine-Et-Marne	371 676	6 237	1,68%
	Yvelines	448 550	5 304	1,18%
	Essonne	363 652	5 197	1,43%
	Hauts-de-Seine	454 577	5 195	1,14%
	Seine-Saint-Denis	270 262	5 771	2,14%
	Val-de-Marne	336 866	4 899	1,45%
	Val-D'oise	296 664	4 986	1,68%
	Total Île-de-France		3 153 295	44 172
Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées	Ariège	58 473	1 449	2,48%
	Aude	139 495	2 732	1,96%
	Aveyron	111 217	1 824	1,64%
	Gard	258 179	4 696	1,82%
	Haute-Garonne	434 115	7 319	1,69%
	Gers	74 663	1 499	2,01%
	Hérault	384 604	5 891	1,53%
	Lot	70 366	1 384	1,97%
	Lozère	31 027	482	1,55%
	Hautes-Pyrénées	84 229	2 125	2,52%
	Pyrénées-Orientales	167 131	3 345	2,00%
	Tarn	148 901	2 724	1,83%
	Tarn-Et-Garonne	91 098	1 711	1,88%
Total Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées		2 053 498	37 181	1,81%
Nord-Pas-de-Calais et Picardie	Aisne	200 277	3 388	1,69%
	Nord	922 781	15 456	1,67%
	Oise	289 944	4 688	1,62%
	Pas-de-Calais	596 470	11 642	1,95%
	Somme	227 251	3 865	1,70%
Total Nord-Pas-de-Calais et Picardie		2 236 723	39 039	1,75%
Normandie	Calvados	240 468	4 357	1,81%
	Eure	206 203	3 351	1,63%
	Manche	175 732	3 168	1,80%
	Orne	103 184	1 898	1,84%
	Seine-Maritime	418 809	8 201	1,96%
Total Normandie		1 144 396	20 975	1,83%
Pays de la Loire	Loire-Atlantique	468 307	6 539	1,40%
	Maine-Et-Loire	260 811	4 332	1,66%
	Mayenne	99 141	1 621	1,64%
	Sarthe	186 752	3 277	1,75%
	Vendée	254 142	2 858	1,12%
Total Pays de la Loire		1 269 153	18 627	1,47%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-de-Haute-Provence	68 986	1 035	1,50%
	Hautes-Alpes	59 082	934	1,58%
	Alpes-Maritimes	392 633	3 881	0,99%
	Bouches-Du-Rhône	651 216	11 819	1,81%
	Var	392 916	5 287	1,35%
Vaucluse	209 968	3 322	1,58%	
Total Provence-Alpes-Côte d'Azur		1 774 801	26 278	1,48%
La Réunion		265 794	1 263	0,48%
Total Lutte ouvrière		21 273 910	320 054	1,50%

Les résultats de Combat ouvrier aux Antilles

Combat ouvrier	Département	Exprimés	LO	% LO
	Martinique	120 629	2 460	2,04%
	Guadeloupe	140 454	1 992	1,42%

Martinique et Guadeloupe : entre listes de notables

C'est encore l'abstention qui domine à près de 53 % en Guadeloupe et 59 % en Martinique. Une grande partie de l'électorat, écoeurée par les politiciens ou démoralisée, ne s'est pas déplacée. Parmi elle, une fraction ne vote pas par révolte contre la chose politique officielle, qui ne change rien à son sort. C'est une constante dans les départements français des Antilles qui comptent 25 % de chômeurs et des milliers de gens vivant dans la précarité.

En Martinique, il n'y avait pas à proprement parler d'élections régionales mais une élection à l'assemblée de la collectivité territoriale de Martinique, la CTM.

Deux listes construites sur deux grands rassemblements de maires et de notables ont largement dominé la campagne et le scrutin : l'une était conduite par le député Alfred Marie-Jeanne (en créole, le grand sanblé – le grand rassemblement) à connotation indépendantiste modérée. L'autre regroupement, EPMN (Ensemble pour une Martinique nouvelle) était conduit par Serge Letchimy,

le député-maire de Fort-de-France et dirigeant du PPM (Parti progressiste martiniquais), le parti fondé par Aimé Césaire, eux aussi affichant des idées autonomistes modérées. PPM et Letchimy, tout comme l'était Aimé Césaire, sont très proches du Parti socialiste français. La liste Letchimy remporte le premier tour avec 38,96 % des suffrages devançant celle de Marie-Jeanne, 30,28 %.

La liste de Yan Monplaisir, un capitaliste local, tête de liste des Républicains de Sarkozy a réalisé plus de 14 % et arrive en troisième position. Cette dernière liste et celle de

Marie-Jeanne ont décidé de fusionner contre Letchimy au deuxième tour.

Marie-Jeanne et son clan se confirment ainsi comme des serviteurs politiques de la bourgeoisie. Et s'il n'y a pas eu de fusion Monplaisir-Letchimy c'est en fonction d'autres calculs électoraux et rien d'autre, car le clan Letchimy est de la même eau.

Ces prétendants à la direction de la CTM ne peuvent en aucune manière défendre les intérêts des travailleurs et des classes populaires. Ils en sont les ennemis à combattre.

Malheureusement, le Parti communiste martiniquais, le PCM, qui pendant longtemps dans le passé a représenté une force combative des travailleurs, a fait taire la lutte des classes et, dans ces élections, il s'est fondu dans le regroupement nationaliste de Marie-Jeanne. Il va aujourd'hui jusqu'à accepter l'alliance avec le représentant politique du capitalisme et capitaliste

lui-même, en Martinique Yan Monplaisir.

En Guadeloupe, le fait marquant à part l'abstention est l'avance d'un notable qui monte, le député-maire de Baie-Mahault Ary Chalus (43,55 %), sur le député Victorin Lurel (41,09 %), président du conseil régional depuis douze ans, ex-ministre et patron du Parti socialiste local, très proche de Hollande. Ce dernier est devancé de 3 456 voix.

Une partie de l'électorat a donc sanctionné la liste PS et a mis ses espoirs dans Ary Chalus, qui a constitué une liste multiforme avec une ex-ministre de Sarkozy, Marie-Luce Penchard, fille d'une autre ex-ministre, de Chirac celle-là, Lucette Michaux-Chevry. Quand on ajoute à cela des morceaux de gauche socialiste dissidents et éparpillés, on a une fédération hétéroclite mais électoralement payante qui effectivement pouvait battre Lurel et l'appareil du PS même s'il n'y a aucune différence réelle

entre la liste Chalus et la liste Lurel.

Les Républicains, le parti de Sarkozy, abandonnés par Marie-Luce Penchard et sa mère, atteignent péniblement 4,47 %. Le Front national, contrairement à sa progression en France, fait un petit score de 1 973 voix et 1,40 %.

La liste dirigée par Myre Quidal, secrétaire général de l'UPLG (indépendantiste) obtient 0,5 %. Les indépendantistes, y compris ceux de l'UPLG, étaient divisés dans cette campagne, certains d'entre eux soutenant Chalus.

Pour le deuxième tour, Combat ouvrier a demandé à ceux qui l'ont soutenu au premier tour de n'accorder leur confiance ni à Chalus ni à Lurel en Guadeloupe et en Martinique de n'accorder aucune confiance aux deux listes de Marie-Jeanne et de Letchimy, autant de listes qui sont celles de serviteurs politiques de la bourgeoisie et des riches.

Pierre Jean-Christophe

Île de la Réunion : la politique « zembrocal »

Comme dans le reste de la France, le premier tour des régionales a été marqué à La Réunion par un fort taux d'abstention, atteignant 56 % des électeurs inscrits. La droite sort majoritaire puisque la liste de Didier Robert, l'actuel président de région, investi par Les Républicains, arrive en tête avec 40 % des voix. Elle devance largement celle conduite par la députée Huguette Bello, une ex-dirigeante du PCR alliée à la majorité du PS et aux écologistes, qui se place en seconde position avec 24 % des voix.

Suit la liste du candidat de droite, le député Thierry Robert, apparenté au Modem, qui totalise 20 % des voix. Quant à la liste constituée par le socialiste

Patrick Lebreton et le PCR, elle n'a pas franchi la barre des 10 %.

Si le candidat des Républicains est dans une position confortable pour le

second tour, il le doit au désaveu de la politique menée par la gauche au gouvernement et soutenue localement par tous les élus de cette majorité.

Dès dimanche soir 6 décembre, Huguette Bello a fait un appel à une union large pour battre Didier Robert. Une liste d'union a finalement été déposée avec à sa tête Huguette Bello, suivie de Thierry Robert et de Patrick Lebreton, qui a laissé tomber sans trop de mal ses amis du PCR avec qui il s'était allié au premier tour.

Cette liste « zembrocal » (plat local où l'on cuit

ensemble riz et haricots) a tout pour plaire au premier secrétaire fédéral du PS, qui s'est félicité d'une « union à gauche ». C'est un véritable numéro d'illusionniste que de tenter de faire passer Thierry Robert, homme de droite et patron de son état, pour quelqu'un de gauche. Mais cette alliance n'est cependant pas surprenante tant les programmes des uns et des autres, qui s'adressent tout particulièrement au patronat de l'île, sont identiques et tant les partis de gauche, y compris le PCR, pratiquent cette cuisine

depuis longtemps déjà.

D'ailleurs les dirigeants du PCR étaient prêts pour le second tour de ces élections à soutenir une liste d'union à la condition qu'elle soit conduite par l'homme de droite Thierry Robert mais surtout pas par leur ex-camarade Huguette Bello.

Élection après élection, le PCR paye un peu plus sa politique d'alliance tous azimuts qui désoriente ses militants et les travailleurs qui, à force d'incompréhension, se détournent de lui.

Émile Grondin

PCF : jusqu'à la lie

Au soir du premier tour, Fabien Roussel, responsable du PCF et tête de la liste « L'humain d'abord » dans la région Nord-Pas de Calais-Picardie, n'a pu que constater que la liste PS se retirait, ne laissant que le FN et la droite en lice. Et d'en conclure, après avoir dénoncé les responsabilités du PS et de la droite dans la montée du FN, qu'il fallait « tout faire dimanche prochain pour faire obstacle à ce parti ». Le « tout », en

l'occurrence, se résume à voter pour Xavier Bertrand.

À l'autre bout du pays, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, mais dans les mêmes circonstances politiques, la fédération des Bouches-du-Rhône du PCF, après avoir noté que la droite ne constitue pas un rempart efficace contre le FN, « ne peut avoir qu'un seul souhait : que le Front national soit battu ». Ce qui, là aussi, signifie voter pour le candidat de droite, Estrosi.

Une partie des militants, une fraction des électeurs du PCF ne suivront certainement pas les consignes de sa direction. Certains le disent d'ailleurs tout à fait ouvertement à qui veut bien les entendre. Cette consigne de vote, cette façon de faire croire qu'il y aurait quelque chose de commun à « tous les partis sauf le FN », contribue une fois de plus à désorienter et à démoraliser les militants.

Ces appels répétés à la République, à la démocratie, aux valeurs, etc., effacent les barrières de classe, la notion même de classe sociale. Cet effacement a affaibli la conscience des travailleurs et a contribué à la situation politique actuelle, où les pires ennemis de la classe ouvrière peuvent se permettre de se dire parti des ouvriers et, surtout, trouver des ouvriers pour y croire.

Paul Galois



Pierre Laurent en tricolore.

Rétablissement des frontières : la galère des travailleurs frontaliers

Avec le retour d'un contrôle aux frontières, les bouchons deviennent une véritable galère quotidienne pour les 158 000 frontaliers du Grand Est, Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne.

Un grand nombre de ces frontaliers va travailler au Luxembourg, en provenance du nord de la Lorraine. L'autoroute A31 qui y conduit est déjà saturée en temps normal. Le poste de douane a été supprimé il y a plusieurs années. Maintenant, les automobilistes doivent passer sur une seule file, ce qui provoque des bouchons monstrueux de vingt ou trente kilomètres et fait des temps de transports déjà longs une véritable galère.

Les salariés sont obligés de partir une heure, voire deux heures plus tôt, à cause des bouchons interminables dus au rétablissement des frontières. Et ceux qui prennent le train galèrent aussi car les trains sont surchargés.

Le filtrage aux frontières est tout à fait symbolique – un coup d'œil dans la voiture et au suivant. Il est complètement inopérant pour empêcher d'agir

d'éventuels terroristes, mais par contre il est très efficace pour pourrir la vie des travailleurs frontaliers.

Conscient de l'impopularité de la fermeture des frontières dans la région, la tête de liste FN, qui revendique la fermeture complète des frontières, a proposé qu'on fournisse un passe aux frontaliers pour qu'ils puissent avancer plus rapidement. Cela ne résout rien car c'est la réduction de la largeur des chaussées qui provoque ralentissements et bouchons.

En augmentant les contrôles, le gouvernement voudrait faire croire qu'il protège la population contre le terrorisme. Il ne fait qu'aggraver les conditions de circulation pour les travailleurs frontaliers. Mais ce n'est le problème ni de ceux qui nous gouvernent ni du FN.

Étienne Hourdin

Bourreau domestique : la justice condamne la victime

Une femme de 66 ans vient d'être condamnée en appel à dix ans de prison pour avoir tué son mari violent, en 2012. L'homme avait battu et violé pendant des années sa femme et ses filles.

Le verdict de la cour d'assises du Loir-et-Cher, siégeant en appel, est révélateur du mépris avec lequel sont encore considérées les femmes victimes de violences conjugales.

L'avocat général, dans son réquisitoire, a déclaré : « Aux violences de son mari, elle aurait dû répondre par un acte proportionné, immédiat et nécessaire. Face à un coup de poing qui se solde par trois jours d'ITT, elle tire trois balles. » Peu importe pour ce représentant de la justice qu'il ne s'agisse pas d'un seul coup de poing mais de vies entières, qu'une des filles ait exprimé son « soulagement » après la mort de son père, qu'une autre ait témoigné : « Il était sans pitié, c'était plus fort que lui », et la troisième : « Il m'a détruite intérieurement, je

n'arrive pas à tourner la page. »

Les violences faites aux femmes demeurent fréquentes, y compris dans le cadre conjugal où des épouses sous l'emprise de maris violents subissent leur tyrannie. Les statistiques officielles donnent comme estimation minimale 216 000 femmes victimes de violences physiques ou sexuelles en 2014, dont seules 16% ont porté plainte. Presque tous les trois jours, une femme meurt sous les coups de son compagnon.

Alors que le combat contre les violences conjugales est toujours à mener, ce jugement dénie aux victimes le droit à la légitime défense, même dans les situations les plus dangereuses.

Pierre Merlet

Pour la liberté de circulation et d'installation : manifestation de soutien aux migrants

Le sort réservé aux migrants par les gouvernements européens est à l'image de l'évolution réactionnaire de la société, mais l'attitude des gouvernements est aussi un élément de cette évolution.

Les contrôles aux frontières et les barbelés se sont généralisés. À Calais, le gouvernement français oblige 5 000 personnes, candidates à rejoindre l'Angleterre, à vivre dans un bidonville géant en plein hiver.

L'Allemagne vient de prolonger de trois mois son contrôle aux frontières avec l'Autriche. La Suède, qui avait une certaine tradition d'asile, a réintroduit le contrôle à ses frontières et a supprimé le permis de séjour permanent.

L'Union européenne a annoncé qu'elle voulait stopper les migrants à ses frontières et répartir ceux qui s'y trouvent déjà selon des quotas par pays. Cette politique a abouti à un accord avec la Turquie, qui devra bloquer les migrants sur son territoire, où ils sont déjà plus de deux

millions, dont des centaines de milliers dans des hébergements de toile.

Toutes ces mesures odieuses n'empêcheront pas des gens désespérés de tout tenter pour sauver leur vie ou celle de leurs enfants. Mais elles alimentent la propagande antimigrants.

Le chef du gouvernement hongrois, Viktor Orbán, a pris la tête d'une fronde de certains États européens pour dénoncer les quotas et les immigrés dont ces États seraient censés s'occuper. En Hongrie, cela s'est traduit par une véritable campagne électorale avec pétition à l'appui contre les migrants.

En France, Hollande a utilisé l'émotion suscitée par les attentats du 13 novembre pour alimenter la confusion entre migrants et terroristes. « Nous avons eu la preuve que les

terroristes peuvent utiliser le cheminement des réfugiés (...) il nous appartient justement de les contrôler avant qu'il ne soit trop tard », a-t-il déclaré, peu après s'être rendu devant le Bataclan avec Angela Merkel. Tous ces gouvernants tentent de surfer sur la progression des idées réactionnaires autant qu'ils contribuent eux-mêmes à l'aggraver.

Il est nécessaire de montrer qu'il existe des courants qui s'opposent à toute cette propagande, notamment en se plaçant du point de vue des intérêts généraux des travailleurs.

Le collectif de partis, de syndicats et d'associations qui était à l'initiative de précédentes mobilisations en soutien aux migrants prépare une nouvelle manifestation à laquelle Lutte ouvrière se joindra. Soyons nombreux !

Samedi 19 décembre à 15h à Paris métro Barbès-Rochechouart

Tapie : c'est vraiment trop injuste !

Bernard Tapie a de la ressource. Quelques jours avant le jugement de la cour d'appel de Paris du 3 décembre qui lui a été défavorable, il a réussi à mettre sa fortune à l'abri, au moins pour six mois, grâce à une miraculeuse procédure dite « de sauvegarde ».

Pourtant Tapie s'était dit « ruiné de chez ruiné ». Sa villa de Saint-Tropez a été saisie par la justice, il aurait vendu son avion et son bateau, et il ne lui resterait presque plus rien. À part son hôtel particulier à Saint-Germain-des-Prés, et la société du journal *La Provence*, qui lui appartient aussi. Sinon, la misère... mises à part des bricoles : quelques dizaines de millions à droite ou à gauche et quelques millions donnés à sa femme pour les mettre à l'abri de la justice.

La justice réclame à Tapie 405 millions d'euros représentant l'argent public qu'on lui avait généreusement versé en 2008 pour le



PANORAMIC

dédommager du préjudice qu'il prétendait avoir subi de la part du Crédit Lyonnais lors de la vente d'Adidas. À cette époque, Tapie avait de bons amis : après Mitterrand, qui l'avait fait ministre, il avait bénéficié du soutien de Sarkozy pour obtenir cette décision, entachée de multiples irrégularités, ce qui a motivé le dernier jugement.

Tapie n'a-t-il donc plus d'amis ? Ce crocodile habitué à nager en eaux troubles s'est-il retrouvé face à des caïmans plus

coriaces que lui ? Va-t-il rebondir encore une fois ? Difficile à dire, tant les affaires politico-financières autour du personnage sont compliquées.

Mais une chose est sûre : ce ne sont pas les milliers de licenciés de Manufrance, Wonder, Testut, Adidas, et autres sociétés que Tapie avait rachetées pour des sommes dérisoires, afin de s'enrichir en les dépeçant avant de les revendre avec profit, qui pleureront ses soucis financiers.

Serge Fauveau

Brésil : la présidente atteinte par la crise

La présidente brésilienne, Dilma Rousseff, est désormais sous le coup d'une procédure de destitution. Jeudi 3 décembre, le président de la Chambre des députés, Eduardo Cunha, a autorisé cette procédure à suivre son cours. « Je ne fais pas ça de gaieté de cœur », a-t-il déclaré. On le croit volontiers : il l'a fait pour tenter de contrer l'enquête pour corruption qui le menace lui-même. Car tous ces politiciens se tiennent par la barbichette.

Rousseff est accusée de combines illégales dans la présentation du budget. Il fallait l'accord de Cunha pour la poursuivre. Ce Cunha, impliqué dans le scandale de la compagnie pétrolière nationale Petrobras, aurait touché des dizaines de millions de dollars en pots-de-vin et on a découvert ses comptes secrets en Suisse. Mais comme le Parti des travailleurs (PT), parti de la présidente, a cessé de couvrir Cunha, celui-ci refuse désormais de couvrir Rousseff.

Celle-ci n'est pas menacée dans l'immédiat : il faudra nommer une commission parlementaire qui enquêtera et adoptera un rapport qui, s'il est voté par les deux tiers de députés, entraînera la suspension de la présidente pour six mois maximum, au cours desquels les deux tiers des

sénateurs devront voter contre elle pour qu'elle soit réellement destituée ; à supposer qu'entre-temps le Tribunal suprême fédéral n'annule pas tout.

Il n'empêche, ce vaudeville politique traduit une crise politique plus profonde. Le gouvernement repose sur l'alliance entre le PT, qui s'appuie sur les couches populaires, et le PMDB, un parti de droite qui rassemble des caciques régionaux soucieux des intérêts de leur clan. Ce personnel politique corrompu est frappé de plein fouet par le scandale Petrobras. Chacun cherche à sauver sa peau, quitte à faire plonger ses collègues et le gouvernement. Et non seulement le PT, qui gouverne depuis treize ans, a son lot de corrompus, mais toute sa direction a choisi la corruption pour s'assurer des



Dilma Rousseff.

majorités au Parlement, d'où les dénonciations et chantages en chaîne.

Même la pollution géante qui a suivi la rupture d'un barrage minier près de Mariana, dévastant une vallée sur 700 kilomètres et s'étendant largement dans l'Atlantique, se retourne contre les partis et le gouvernement. Car tous ont laissé ces géants mondiaux du minerai de fer que sont Rio Doce et Billiton mettre en péril les populations et l'environnement.

Ces scandales et cette crise politique sont

inséparables de la crise économique qui atteint le Brésil. Le produit intérieur brut devrait reculer de 4,5 % cette année, les licenciements se multiplient dans les grandes entreprises et le chômage explose, touchant 9 millions de personnes. Banquiers et grandes entreprises maintiennent et augmentent

leurs profits, mais en pillant la population modeste, les retraités, les salariés exposés à une inflation de 10 %, en sacrifiant la santé, l'éducation, les transports.

Les coups de dents et d'ailerons des requins brésiliens de la politique révèlent une société en déliquescence.

Vincent Gelas

Europe : la Grèce menacée d'exclusion de l'espace Schengen

Depuis le début de l'année, 700 000 migrants seraient arrivés en Grèce, fuyant les guerres, les dictatures ou la misère. Arrivant par la Méditerranée depuis la Turquie, ils essaient ensuite de rejoindre l'Europe de l'Ouest où ils espèrent s'installer.

L'Union européenne fait tout ce qu'elle peut pour limiter leur arrivée, alors qu'avec ses 508 millions d'habitants et ses richesses, elle a plus de moyens que les 4,5 millions d'habitants du Liban, qui en accueille plus d'un million, ou la Turquie, plus de 2 millions.

Après l'accord signé le 29 novembre entre l'Union européenne et la Turquie pour que celle-ci contrôle mieux ses frontières et freine l'arrivée des migrants, la Grèce subit une forte pression de l'Union européenne, qui fait planer la menace de l'exclusion de l'espace Schengen si elle ne renforce pas les contrôles de ses frontières. Les dirigeants européens lui mettant de nouveau le couteau

sous la gorge, la Grèce a fini par céder. Elle a accepté de faire une demande officielle pour avoir un renfort de gardes-frontières européens, et l'aide de l'agence européenne Frontex pour contrôler ses frontières.

L'Union européenne se décharge ainsi de ses problèmes sur un de ses pays les plus pauvres, déjà asphyxié par le remboursement de la dette. La Grèce devrait assumer les contrôles, l'accueil dans des « hot spots », c'est-à-dire des camps de réfugiés, le tri ignoble entre ceux que les dirigeants de l'Union considèrent comme de « vrais réfugiés » et les « migrants économiques », et l'expulsion de ces derniers.

Les dirigeants de l'Union

prétendaient avoir mis en place un mécanisme de répartition pour 160 000 migrants venant de Grèce, vers différents pays qui les acceptaient. C'est déjà très insuffisant. Mais, en fait, 159 personnes seulement auraient été accueillies avec ce mécanisme.

Résultat, des milliers de migrants sont coincés en Grèce, se heurtant depuis mi-novembre à la barrière mise en place par la Macédoine, qui ne laisse passer que les Syriens, les Irakiens et les Afghans. Des milliers de Pakistanais, de Bangladais, d'Iraniens et bien d'autres tentent de forcer le passage. Un Marocain est mort électrocuté jeudi 3 décembre, après être monté sur un wagon sous une ligne à haute tension.

Ce sont encore des milliers de victimes de l'Europe forteresse, qui leur refuse le droit de vivre en sécurité, là où ils le souhaitent.

Hélène Comte

PDG de Facebook : charité bien ordonnée...

Le septième homme le plus riche du monde, Mark Zuckerberg, PDG de Facebook, le plus lucratif des réseaux sociaux, est un milliardaire comblé. Non seulement sa société « pèse » 300 milliards de dollars au Nasdaq, mais il vient en plus d'être papa.

Les médias, à commencer par le sien, ont été à cette occasion inondés d'articles vantant sa générosité. Dans une lettre ouverte, il promet à sa fille un monde branché donc meilleur, selon lui. Il annonce au passage la création d'une fondation, plus exactement, d'une SLL, une sorte de SARL, la Chan Zuckerberg Initiative, qui se verra dotée progressivement de 99 % de ses parts de la société Facebook. Cette fondation se fixant pour but de « développer le potentiel humain et d'encourager l'égalité », considérée comme une association caritative, sera à ce titre presque totalement exemptée des impôts sur les bénéfices et taxes qu'auraient généré ses activités, comme sur les dividendes d'actions, les droits d'auteur, les produits de brevets. Et comme Zuckerberg annonce un transfert annuel d'actions d'une valeur

d'un milliard de dollars, l'intérêt de la manœuvre est d'ores et déjà calculé. L'opération permettra également à l'heureuse enfant et à ses parents d'économiser les droits de donation ou de succession que le fisc aurait exigés lors d'une transmission de l'affaire.

C'est donc un volet de plus dans « l'optimisation fiscale » que recherchent assidument les avocats fiscalistes au service du PDG de Facebook, qui continue à s'enrichir, notamment grâce au travail gratuit du 1,5 milliard d'utilisateurs du réseau... En 2014 en France, l'activité Facebook a généré 12,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires sur lesquels l'entreprise s'est débrouillée pour ne verser que 320 000 euros d'impôts, soit l'équivalent de ce que lui rapporte une dizaine de minutes d'activité du réseau.

À l'instar de son modèle Bill Gates, dont la fondation caritative gère un budget plus gros que l'OMS, l'Organisation mondiale de la santé, Zuckerberg n'ignore rien des avantages multiples du capitalisme philanthropique.

Viviane Lafont

9 décembre 1905 : loi de séparation de l'Église et de l'État, un compromis toujours remis en cause

Le 9 décembre 1905, il y a 110 ans, était adoptée la loi dite de séparation de l'Église et de l'État. « L'État ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte », et la religion est une affaire privée, affirmait-elle. La France était le premier pays européen – et reste encore un des rares pays dans le monde – à inscrire dans la loi le principe de laïcité. Pourtant, malgré la loi de 1905, la complaisance des gouvernements envers les institutions religieuses, en premier lieu catholiques, ne s'est jamais démentie, tandis que la notion de laïcité est contestée par des partis ou groupes réactionnaires. Mais surtout, laïque ne veut pas dire athée. Le républicain Xavier Bertrand, voulant ménager la chèvre et le chou (ou plutôt le bœuf et l'âne puisque le débat portait sur l'installation de crèches dans les mairies !) ne s'est pas gêné par exemple pour déclarer que « la France est un pays laïque de tradition chrétienne » !

Sous l'Ancien Régime, la France était effectivement de tradition non pas chrétienne, puisque les protestants furent à plusieurs reprises persécutés, mais catholique. Elle était même désignée comme la « fille aînée de l'Église » et le catholicisme y était religion d'État.

Avec la Révolution française, l'alliance entre royauté et Église vola en éclats. Les philosophes des Lumières avaient ouvert la voie, et le principe de séparation entre l'Église et l'État apparaît dès 1789, dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Certes, la bourgeoisie révolutionnaire contestait aussi le pouvoir temporel de l'Église, mais en s'en prenant à son pouvoir spirituel, donc en battant en brèche l'obscurantisme religieux, elle faisait faire un formidable pas en avant à l'ensemble de la société.

Arrivé au pouvoir avec le reflux de la révolution, Napoléon 1^{er} renoua avec l'Église romaine. Le Concordat signé en 1801 avec le pape la confortait dans la plupart de ses prérogatives, notamment en matière d'éducation. Durant tout le 19^e siècle, l'Église allait se poser en soutien des régimes monarchistes réactionnaires.

Vers la loi de 1905

Après la chute du Second Empire, en 1870, la domination de la bourgeoisie sur la société prit la forme de la III^e République. Cependant, les partis monarchistes n'avaient pas rendu les armes. Par ailleurs, après l'écrasement de la Commune de Paris, le mouvement ouvrier allait lentement se relever, donnant naissance à des partis socialistes qui pouvaient devenir une menace pour le pouvoir.

En s'attaquant à la religion et à son emprise, nombre d'hommes politiques de la bourgeoisie cherchèrent à saper la puissance de l'Église catholique qui soutenait les monarchistes et influençait une large partie de la population. Et face à la propagande socialiste, leur anticléricalisme parfois virulent – « *Le curé, voilà l'ennemi* » déclarait Gambetta – leur permettait d'apparaître radicaux à bon compte et de dévier la colère des exploités sur la voie de l'anticléricalisme.

Des pas vers la laïcisation de la société furent franchis dans les années 1880, notamment avec l'autorisation de divorcer,



L'Église fait même appel aux ours pour s'opposer à l'inventaire des biens du clergé.

la création de funérailles civiles... ou l'autorisation du travail du dimanche ! Mais c'est surtout dans le domaine de l'enseignement que l'Église catholique reçut les plus grands coups avec les lois Jules Ferry sur l'éducation, dont la loi de 1881 qui instaurait l'école publique gratuite et obligatoire, retirant ainsi la majorité de l'enseignement des mains du clergé. En faisant de l'éducation des enfants une prérogative d'État, la bourgeoisie pouvait à la fois inculquer sa morale et donner aux futurs ouvriers le minimum de qualifications dont son industrie avait besoin.

Les reculs

Il ne fallut pas attendre longtemps pour que les gouvernements reculent devant le pouvoir de l'Église. La loi de 1905 prévoyait d'inventorier tous ses biens, mais cette mesure fut abandonnée dès l'année suivante sous la pression parfois musclée de groupes catholiques. Une loi, votée en 1908, obligea les communes à réparer et entretenir les églises construites avant 1905. Même si l'intérêt architectural mérite que l'on conserve nombre d'entre elles, pourquoi cela devrait-il être financé par l'argent public ? Ce cadeau fait à l'Église est un véritable fardeau pour les petites communes. L'État prend bien une part des travaux à sa charge, mais elles peuvent avoir à déboursier de lourdes sommes pour l'entretien de locaux dont elles n'ont pas la jouissance.

Les principaux reculs du pouvoir eurent lieu dans le domaine de l'enseignement privé, à 80% catholique. La loi Barangé de 1951 lui accorda des subventions pour chaque élève scolarisé. En 1959, avec la loi Debré, l'État

prenait aussi en charge les salaires des enseignants dans les établissements scolaires sous contrat. Locaux entretenus par les collectivités locales, communes devant payer pour leurs enfants scolarisés dans un établissement privé d'une autre commune, etc., les reculs furent progressifs mais incessants.

Et peut-on vraiment dire que l'État français est laïque quand une partie du territoire échappe à la loi de 1905 ? Après la Première Guerre mondiale, lorsque l'Alsace-Moselle revint dans le giron de la France, elle conserva le statut qui était le sien sous l'empire allemand : les ministres des cultes reconnus sont payés par l'État et, sauf dispense, les cours d'instruction religieuse sont obligatoires dans les écoles. En Guyane, une ordonnance de 1827, reconnaissant et finançant la seule religion catholique, est toujours en vigueur. À Mayotte, département de tradition musulmane, la charia fait office de loi pour les affaires familiales. Et la liste des exceptions concerne aussi des territoires ou départements d'outre-mer.

Laïque ne veut pas dire athée

La loi de 1905 était déjà, à son époque, le résultat d'un compromis entre l'État et l'Église, qui ne mettait pas fin à la puissance sociale de celle-ci. Les termes mêmes de ce compromis n'ont jamais cessé d'évoluer, dans le sens d'une complaisance de plus en plus marquée des politiciens bourgeois vis-à-vis de la religion. Le principe de laïcité dont ils se vantent est contredit par le favoritisme envers l'Église catholique, dont l'influence est renforcée par des manifestations publiques : ainsi,

il est de bon ton pour un président d'assister à des messes données en « hommage à... », même s'il s'affiche par ailleurs athée.

La laïcité et la neutralité de l'État ne sont pas non plus respectées dans le service public audiovisuel. La plus ancienne émission régulière de la télévision publique est *Le jour du seigneur*, qui date de 1954. Exclusivement consacrée au catholicisme à ses débuts, elle s'est élargie à d'autres cultes, mais les libres penseurs n'y ont pas leur place. Ainsi, ceux qui combattent la religion ne peuvent compter que sur le bon vouloir de réalisateurs d'autres émissions pour avoir droit à la parole.

La loi de 1905 marqua un réel progrès pour la société, en faisant de la religion une affaire privée. Mais elle est loin d'être suffisante pour contenir les superstitions véhiculées par la propagande religieuse, quelle que soit la boutique qui s'en réclame. Le recul que connaît actuellement la société se traduit aussi par la remontée d'un fatras de croyances d'un autre temps qui peuvent avoir des conséquences catastrophiques.

Parce que ce progrès peut être remis en cause, les communistes révolutionnaires doivent défendre la laïcité qui garantit à chacun, du moins dans la loi, la liberté de conscience. Ils doivent lutter pour faire reculer les idées religieuses et l'oppression qu'elles engendrent. Mais cela ne peut être qu'un aspect d'un combat bien plus vaste visant à renverser une bourgeoisie réactionnaire qui, au 21^e siècle, ne dédaigne toujours pas de se servir de « l'alliance du sabre et du goupillon » pour affermir sa domination.

Marianne Lamiral



Hollande avec Merkel en 2012, pour les 50 ans de la réconciliation franco-allemande.

Air France : moins d'emplois pour plus de profits

Mercredi 2 décembre, le tribunal de Bobigny a repoussé au 27 mai le procès des 18 salariés qu'Air France a pris en otages dans l'affaire des chemises déchirées et qu'elle a déjà sanctionnés, y compris par le licenciement pour cinq d'entre eux.

Le lendemain, lors d'un comité central d'entreprise (CCE), la direction de la compagnie confirmait et précisait ce qu'elle avait annoncé au CCE du 5 octobre, et qui avait alors provoqué une explosion de colère parmi les travailleurs présents et la perte de leur chemise par deux de ses hauts cadres : la suppression de près de 3 000 nouveaux emplois.

Semblent particulièrement visés le personnel des escales en province, avec 1 817 postes menacés, et les navigants commerciaux et techniques : il est question de départs « volontaires »,

mais aussi contraints, donc de licenciements, pour réduire les effectifs de 890 hôtesses ou stewards et de 280 pilotes d'ici l'été 2017.

Profitant du fait que l'actualité électorale du week-end allait forcément reléguer la nouvelle au second plan, la direction a ajouté à ce lot de 2 980 suppressions d'emplois, l'annonce qu'un autre lot de 2 000 emplois allait disparaître dans le même temps de façon qu'elle dit naturelle : démissions, non-remplacements de départs en retraite, etc.

Au total, ce sont 7 % de

ses effectifs, 4 889 postes, qu'Air France a décidé de sacrifier entre 2014 et 2017 avec son plan Transform 2015.

Coïncidence du calendrier, la Direction générale de l'aviation civile vient de publier ses dernières statistiques sur l'évolution du transport aérien français. Portant sur la période janvier-septembre, ses données font apparaître une hausse du trafic de 4 % en moyenne, mais avec des pics de 13 % sur la Chine et même de 20 % sur l'Inde, ces deux pays, et l'Asie en général, représentant à l'heure actuelle le secteur le plus rentable commercialement pour les compagnies aériennes.

Selon la presse économique, 2015 s'annonce donc comme une des meilleures

années de la décennie pour Air France. Ou plutôt, faudrait-il dire, pour les dirigeants et actionnaires du groupe Air France-KLM, avec ses filiales Hop ! et Transavia, mais pas pour les salariés du groupe. Car, si Air France « a repris des couleurs » selon les commentateurs, ce n'est pas dû à la seule croissance

soutenue du trafic aérien. Cela tient autant, sinon plus, aux plans de suppressions de milliers d'emplois à répétition, avec toujours plus de travail à effectuer à toujours moins nombreux pour ceux dont le poste n'est pas, ou pas encore, situé sur un siège éjectable.

Correspondant LO



Apprentissage : précarité accrue pour les jeunes

Bien que le développement de l'apprentissage soit un objectif affiché par le gouvernement, et bien que le secteur public y ait de plus en plus recours, le nombre global de ces contrats marque le pas.

Ainsi, en octobre, le plus gros mois de l'année en la matière, le nombre de nouveaux contrats d'apprentissage signés par les entreprises privées a reculé de 5 % par rapport à l'an dernier et de 10 % par rapport à 2013.

Le gouvernement a

beau donner cadeau sur cadeau aux entreprises pour qu'elles embauchent, rien n'y fait. Cette année les 4 400 euros offerts aux petites entreprises de moins de onze salariés pour toute embauche d'un apprenti mineur n'ont pas eu d'effet.

Les organisations

patronales disent à qui veut les entendre que l'apprentissage est la clé de la lutte contre le chômage. Mais Gattaz, président du Medef, avoue que « les chefs d'entreprise n'ont pas l'intention de prendre des apprentis bien qu'ils soient convaincus des vertus de ce dispositif ». Ce que veulent surtout les patrons, c'est encore plus d'exonérations de cotisations sociales, encore plus d'argent public et encore

plus de possibilités d'exploiter de la main-d'œuvre peu payée, précaire et sans droits.

Dans le domaine de l'alternance entreprise-formation, les patrons ont le choix. Et ceux qui veulent embaucher des jeunes de moins de 26 ans choisissent plutôt de le faire sous la forme de contrats de professionnalisation, qui durent de six à douze mois, que sous celle de contrats d'apprentissage

qui durent trois ans. Selon le quotidien *Les Échos*, les employeurs sont « réticents, faute de visibilité économique, à s'engager pour une durée trop longue ».

Dans cette économie où les patrons sont les rois et où l'État est aux petits soins pour eux, la perspective d'un emploi stable et permanent s'éloigne pour un nombre toujours plus grand de jeunes travailleurs.

Lucien Déroit

Augmentation du smic : Aulnay-sous-Bois : trois fois rien : un foyer sous l'état d'urgence

Il n'y aura pas de « coup de pouce » en faveur du smic l'an prochain. L'augmentation de celui-ci sera donc calée sur le chiffre officiel de l'inflation qui est très faible. La hausse définitive doit être annoncée à la mi-décembre. On s'attend à une augmentation de 6 centimes de plus par heure, soit environ 9 euros par mois. Vraiment trois fois rien.

En fait de « coup de pouce », voilà plusieurs années qu'il n'y en a plus. Le dernier date de 2012, après la présidentielle ayant donné le pouvoir à Hollande, avec une hausse de 2 %, qui avait fait passer le taux horaire de 9,22 à 9,40 euros, soit 18 centimes de plus par heure. Ce n'était déjà pas le Pérou, mais la « générosité » gouvernementale s'est arrêtée là. En 2013, le smic horaire a gagné 3 centimes, en 2014, 10 centimes, et en 2015, 8 centimes.

Le smic concerne près de 1,9 million de travailleurs du secteur dit concurrentiel, et bien davantage en réalité. Ils doivent vivre et en réalité souvent survivre avec 1 457 euros mensuels brut en 2015, qui se traduisent la plupart du temps par un salaire net de 1 137 euros. Il faut avec cela payer son loyer, sa nourriture, le transport, le chauffage, et subvenir aux besoins de ses enfants. Mission à peu près impossible !

En maintenant le smic à un niveau très bas, le gouvernement favorise le patronat qui paye les smicards au lance-pierre, tout comme un grand nombre de travailleurs dont les salaires sont plus ou moins alignés sur le smic.

Pas de « coup de pouce » aux smicards, c'est donner un sacré « coup de pouce » au patronat.

André Victor

Mardi 1^{er} décembre les résidents du foyer du Gros-Saule à Aulnay-sous-Bois, en Seine-Saint-Denis, ont pu voir ce que signifiait l'état d'urgence. Dans ce foyer où vivent 340 travailleurs immigrés, une intervention policière musclée a eu lieu, à la demande du gérant du foyer en conflit avec les résidents. Ceux-ci s'opposaient à un projet de déménagement de leur foyer vétuste, fait sans concertation et sans tenir compte de leurs demandes, notamment le maintien d'une cuisine collective et l'assurance que les loyers ne seraient pas augmentés.

La direction du foyer a choisi de passer outre et a commencé le déménagement le lundi 30 novembre. Dès le lendemain les travailleurs ont bloqué les entrées dans l'attente de négociations avec le gérant. Celui-ci, en guise de discussion, a envoyé un huissier

puis une soixantaine de policiers sont intervenus violemment pour évacuer les résidents. Deux ont été placés en garde à vue, six autres ont été blessés dont un homme de 70 ans, ainsi que deux policiers. Coups de matraque, gaz lacrymogène, perquisitions dans des chambres etc., rien ne justifiait une intervention aussi violente si ce n'est qu'un policier a affirmé : « De toute façon, c'est l'état

d'urgence, vous n'avez pas le droit de manifester ! ».

L'urgence en l'occurrence, c'était pour le gérant du foyer de faire taire les résidents en colère ; pour ce faire, il a pu compter sur l'intervention rapide de la police. Mais une semaine plus tard, le 8 décembre, les résidents étaient toujours là et toujours aussi décidés à ne pas partir sans garantie.

Correspondant LO



Annecy : « affaire Tefal », un verdict scandaleux !

Vendredi 5 décembre, le tribunal correctionnel d'Annecy a rendu son verdict concernant la plainte de l'entreprise Tefal contre un technicien licencié de l'usine de Rumilly et contre Laura Pfeiffer, l'inspectrice du travail affectée à ce site.

Celle-ci est condamnée à 3 500 euros d'amende avec sursis, peine qui sera inscrite à son casier judiciaire, pour « violation du secret professionnel et recel de courriels internes à l'entreprise ». L'informaticien est lui aussi frappé de 3 500 euros d'amende avec sursis, pour « détournement de courriels et accès frauduleux à un système informatique », et cela s'ajoute au fait qu'il a été licencié pour faute lourde en 2014. Tous deux sont également condamnés à 2 500 euros de paiement des frais de justice. Ce verdict scandaleux reprend, en l'aggravant, le réquisitoire antiouvrier qu'avait fait le procureur lors de l'audience du 16 octobre dernier.

L'origine de cette affaire remonte à 2013, quand l'inspectrice a demandé à Tefal de remettre l'accord 35 heures en conformité à la loi, ce qui impliquait le paiement d'heures supplémentaires aux salariés. C'en était trop pour la direction de l'usine, une des plus grandes du département,

qui, dès lors, a utilisé toutes ses relations, du directeur départemental du travail aux renseignements généraux, pour déstabiliser Laura Pfeiffer. Celle-ci a alors subi un véritable harcèlement de la part de son directeur, qui l'a fait craquer et l'a conduite à

un arrêt de travail de plusieurs mois.

Un informaticien de l'usine découvrait dans le même temps une série de courriels compromettants pour la direction Tefal et le directeur départemental. L'un d'eux prouve même que ce dernier a bénéficié d'un « remerciement » de l'entreprise qui a accueilli en stage un jeune membre de sa famille, au titre sans doute du bon service rendu. Ces preuves ont alors été

légitimement transmises à l'inspectrice pour sa défense. Mais le comble est que ces mêmes courriels servent aujourd'hui à la faire condamner, ainsi que le salarié qui a eu le courage et l'honnêteté de les lui transmettre.

Il est donc clair que les délinquants dans toute cette affaire sont du côté patronal. Mais pas pour l'institution judiciaire qui a montré sa partialité, non seulement par ce verdict

du tribunal correctionnel mais aussi par le fait que les plaintes de Laura Pfeiffer pour harcèlement et pour entrave à ses fonctions d'inspectrice restent toujours sans effet. Elles finiront probablement classées sans suite par le procureur d'Annecy, comme l'ont été plusieurs PV des inspecteurs du travail contre de grosses entreprises de Haute-Savoie. Ce même procureur, d'ailleurs, ne se gêne pas pour dire « qu'il faut faire le ménage à l'inspection du travail » ! Il faut signaler à ce sujet que plusieurs interventions des syndicats dénonçant son parti pris pro-patronal auprès des ministres de la Justice et du Travail sont restées sans réponse.

Les nombreux militants qui étaient venus au rassemblement de soutien le 5 décembre ont crié leur indignation à l'annonce du verdict bien dans l'air du temps, où tous les moyens sont utilisés par le patronat et le gouvernement à son service pour détruire le peu de droits restant aux travailleurs et essayer de mettre au pas tous ceux qui tentent de résister, y compris en recourant à une justice de classe.

Correspondant LO



Tefal, manifestation le 16 octobre.

JTEKT Irigny : un patron de combat aidé par l'état d'urgence

L'entreprise JTEKT d'Irigny, située dans le sud de l'agglomération lyonnaise, est un équipementier automobile de près de 900 personnes. Le principal syndicat, la CGT, doit intervenir sans arrêt pour faire respecter les droits des ouvriers. Il a même dû défendre le médecin du travail, licencié récemment parce que la direction le trouvait trop complaisant avec les travailleurs.

Actuellement, la direction se retrouve devant les tribunaux où elle risque d'être condamnée pour un délit de marchandage. Elle a également une enquête judiciaire sur les bras suite au suicide, fin octobre dernier, d'un salarié qui s'est jeté du toit du bâtiment de la direction. Cet ouvrier électricien, à qui la direction avait supprimé une prime d'astreinte, l'avait assignée aux Prud'hommes. Depuis, il subissait des pressions de l'encadrement pour qu'il retire sa plainte. Et la CGT, en la personne du secrétaire du syndicat, avait dénoncé devant des journalistes les pressions qu'il avait subies comme une des raisons du suicide

de ce travailleur.

C'est dans ce contexte que la direction tente visiblement de mettre la CGT au pas. Ainsi, le secrétaire du syndicat a été informé d'une mise à pied conservatoire d'une semaine jusqu'au lundi 30 novembre, jour où il était convoqué à un entretien préalable à licenciement. En même temps la direction convoquait un comité d'entreprise extraordinaire pour le lendemain avec un seul point à l'ordre du jour, ce licenciement. Le motif était des absences « injustifiées », en réalité des congés maladie.

Face à cette attaque en règle, dès le lundi 30, la CGT de JTEKT a d'abord appelé

à un débrayage et à un rassemblement devant l'usine pendant l'entretien préalable. Mais la préfecture du Rhône l'a interdit. Son arrêté portant interdiction allait jusqu'au 30 novembre minuit et était justifié par l'état d'urgence et... la COP 21 !

Le débrayage a donc eu lieu le lendemain, mardi 1^{er} décembre, lors du comité d'entreprise extraordinaire où les élus se sont prononcés majoritairement contre ce licenciement, soit quatre élus CGT contre deux élus CFE-CGC pour, et une abstention : l'élu CFDT. Pour apporter leur soutien, plusieurs dizaines de militants CGT de la métallurgie et de l'Union départementale du Rhône se sont rassemblés devant l'usine où une prise de parole a eu lieu.

Le patron de JTEKT veut avoir les mains libres face à ses salariés, mais ceux-ci n'ont pas dit leur dernier mot.

Correspondant LO

Smart : non à la dictature patronale !

Après que les syndicats majoritaires chez Smart, représentant 53 % des salariés, ont refusé le retour aux 39 heures payées 37 heures, la direction poursuit son offensive et veut passer outre.

Elle a envoyé à chaque salarié un avenant à son contrat de travail pour qu'il accepte individuellement de travailler plus sans gagner plus. Les travailleurs ont jusqu'au 18 décembre pour renvoyer ou pas cet avenant. Si, à cette date, 75 % des contrats n'ont pas été retournés signés, la direction a annoncé devant le comité central d'entreprise de mardi qu'elle « sera contrainte d'étudier une alternative industrielle à la production de la Fortwo sur le site de Hambach ». En clair, acceptez le recul ou je ferme l'usine !

C'est un chantage pur et simple. C'est un chantage à la délocalisation car Mercedes pleure de ne pas gagner assez d'argent, voire d'en perdre avec la production de la Smart à Hambach. Ce qui n'empêche pas le groupe automobile d'afficher une rentabilité exceptionnelle passée de 7 % à

9,4%, ni le groupe Daimler d'avoir une trésorerie de 19,5 milliards et de voir ses bénéfices exploser.

Les pouvoirs publics ont fait un pont d'or à Mercedes pour s'installer en Lorraine. Il est difficile pour le groupe de fermer l'usine comme on claque la porte de son frigo. Alors il essaie de faire baisser les salaires des travailleurs de Hambach avec un chantage grossier à la délocalisation. La direction laisse entendre qu'elle pourrait produire la Smart 2 places (la Fortwo) en Slovaquie dans l'usine Renault où sont assemblées la Twingo et la Smart 4 places (la Forfour).

Les travailleurs n'ont aucune raison d'accepter ce chantage de la part d'un groupe dont les bénéfices ont encore augmenté de 50% les neuf premiers mois de l'année.

Étienne Hourdin

Michelin – Bourges : conditions de travail et accidents, de pire en pire

L'usine Michelin de Saint-Doulchard, près de Bourges, fabrique des pneus avions, des plus petits qui pèsent quelques kilos aux plus gros de plus de 120 kilos qui doivent souvent être manipulés à la main.

Tous les trois ou quatre ans, Michelin se fixe comme objectif d'augmenter la productivité de 30% dans toutes ses usines. Ainsi, par exemple, sur une machine de contrôle où il y a deux ans la direction demandait la vérification de 136 pneus en huit heures, aujourd'hui elle en demande 188 sans que rien n'ait été modifié sur la machine.

En fabrication, il n'est

pas rare de revenir le lundi en ayant deux pneus supplémentaires à produire dans les mêmes conditions que la semaine précédente.

C'est donc par l'intensification du travail et l'augmentation de la pénibilité, sur des machines vétustes qui ont plus de quarante ans, avec des moyens de manutention souvent inadaptés ou inexistantes, que Michelin compte réaliser

ses gains de productivité.

Pour atteindre ses objectifs, depuis deux ans, la direction a agité une petite carotte sous le nez des travailleurs avec des primes de performances individuelles et collectives (PPI et PPC). Mais plus on croit se rapprocher de la carotte plus elle s'éloigne.

Comme cela ne suffit pas, il y a aussi la pression de la hiérarchie. Tous les jours les travailleurs doivent justifier les arrêts de production, les pannes, ainsi que préciser pourquoi l'objectif (« la cible ») n'a pas été atteint. En cas de récurrence

cela peut même se traduire par une convocation chez le chef du personnel.

Dans ce contexte, le nombre des accidents du travail et les maladies professionnelles (tendinites, déchirures musculaires, lombalgies) a explosé. Dans les années 2010, on comptait autour de trois accidents avec arrêt par an. En 2014, ils sont passés à huit et en 2015 il y en a déjà vingt auxquels il faut ajouter tous les accidents sans arrêt qui eux aussi sont en très forte augmentation.

La direction se retranche derrière des

arguments comme « le manque de chance » et demande aux travailleurs d'être « vigilants », ou encore sous-entend que les travailleurs ne respectent pas les modes opératoires!

Mais pour tous les ouvriers, c'est une évidence : l'aggravation de l'exploitation et la volonté de Michelin de toujours faire plus de profits sont responsables de cette dégradation.

Ils sont d'ailleurs de plus en plus nombreux à dire à leur hiérarchie : « Stop ça suffit! »

Correspondant LO

Renault Trucks – Lyon : un CCE connecté... aux revendications

Le 20 octobre, à l'appel de l'intersyndicale, 200 salariés de Volvo IT, les services informatiques du groupe Volvo, s'étaient mobilisés suite à l'annonce d'un plan d'externalisation de 163 postes chez HCL, un prestataire de service informatique. Depuis, la direction a essayé, au travers de nombreuses réunions, de convaincre les salariés qu'ils auraient tout à gagner à accepter de voir leur contrat de travail transféré chez HCL.

Vendredi 27 novembre, une assemblée générale a regroupé 70 salariés des secteurs concernés. La décision d'une nouvelle action a été prise lors de la tenue d'un nouveau comité

central d'entreprise (CCE) sur le sujet le 3 décembre. Ce jour-là, devant la centrale informatique, il y avait du monde pour tenir un piquet dissuasif de blocage des accès. À partir de

10h, les salariés sont allés en manifestation rejoindre le lieu de tenue du CCE. Et c'est à plus de 150 qu'ils ont envahi la salle.

Le repreneur HCL a annoncé quelques concessions supplémentaires comme, en cas de licenciement ou de départ à la retraite, l'application des dispositions les plus favorables soit de la convention collective des services informatiques, dont dépend HCL, soit de la convention de la métallurgie, et aussi, dans les nouveaux contrats signés

par les salariés qui acceptent d'aller travailler chez HCL, une clause de mobilité limitée à la Métropole de Lyon sera insérée. Mais la direction Volvo, elle, refuse de répondre favorablement aux demandes de nombreux salariés qui veulent avoir le choix de rester chez Volvo ou de partir chez le repreneur. Ceux qui iront chez HCL demandent une prime d'incitation au transfert de leur contrat, et ceux qui seraient licenciés une prime de licenciement du même ordre que celle

versée lors des deux précédents plans dits de sauvegarde de l'emploi de 2014 et de début 2015.

Devant le mutisme de la direction, qui refuse même toute discussion, les travailleurs sont tous retournés devant la centrale informatique reprendre le blocage symbolique. Là, devant un barbecue, de nombreux échanges ont permis de discuter de la suite à donner au mouvement. Et les salariés sont bien décidés à ne pas en rester là.

Correspondant LO

Sanofi Pasteur : travailler plus pour gagner moins

Après la division pharmacie, Sanofi vient d'annoncer un nouveau plan de compétitivité dans sa division vaccin qui va toucher les deux principaux sites, celui de Val-de-Reuil (Eure) et celui de Marcy-l'Étoile (Rhône). La direction dit vouloir augmenter de 20 à 25% la productivité des différents sites en France.

Après plusieurs plans de licenciements ces dernières années et le gel des salaires, ce groupe multimilliardaire (6,8 milliards d'euros de bénéfices en 2014) lance donc une nouvelle offensive contre les salariés.

La direction de Sanofi parle maintenant de revendre Merial (branche vétérinaire) et le secteur des génériques. Les travailleurs de ces secteurs se retrouvent ainsi dans l'incertitude pour leur avenir.

Chez Sanofi Pasteur branche Vaccin, la direction a annoncé les grandes lignes du plan lors du dernier comité central d'entreprise, puis lors de réunions

de secteurs où la hiérarchie voudrait démontrer, graphique à l'appui, que la productivité en France est plus faible que dans les autres usines du groupe.

Pour augmenter la production, elle veut réorganiser les sites. Dénonçant ses propres accords de temps de travail, elle veut accroître la flexibilité et la charge de travail. Neuf jours de RTT seraient supprimés pour tous, ainsi que des repos compensateurs pour les rythmes postés, comme les 5x8. Elle piétine ainsi ses propres engagements : par exemple, sur le site de Marcy-l'Étoile près de Lyon, elle avait passé en

5x8 la production du vaccin contre la polio il y a un an en s'engageant sur des repos compensateurs et sur une prime d'équipe de 35% du salaire. Aujourd'hui, elle revient sur les jours de repos et veut diminuer la prime.

Comme bien d'autres entreprises en ce moment, Sanofi mène une offensive qui va dégrader brutalement les conditions de travail. La pression permanente a déjà fait craquer un grand nombre de travailleurs : cela ne fera que s'aggraver. Pourtant, les mensonges sur la « performance » et la « compétitivité » de l'entreprise sont particulièrement grossiers dans le cas de Sanofi. En 2014, un salarié du groupe a rapporté en moyenne 5 000 euros de bénéfice par mois, dont plus de la moitié a été versée en dividendes aux actionnaires. De plus, la société a reçu 150 millions d'euros



de l'État au titre des crédits impôt recherche (CIR) et compétitivité-emploi (CICE), sans payer elle-même le moindre centime d'impôt.

L'exemple est bien révélateur de la politique du

patronat. Les travailleurs ne doivent pas accepter son chantage et doivent faire partout entendre leurs intérêts et leurs revendications.

Correspondant LO

Paris Habitat : grève du ménage

Depuis le 21 septembre, une cinquantaine de salariés de la société OMS Synergie sont en grève et tiennent un piquet de grévistes rue de Noisy-le-Sec, dans le quartier des Fougères à Paris 20^e. Ils assurent le ménage dans les immeubles locatifs gérés par le bailleur social Paris Habitat, qui octroie les marchés de nettoyage à des sociétés exploitant les salariés au prix le plus bas.

OMS Synergie ne respecte même pas le minimum du droit du travail. Sur certaines fiches de paie, OMS inscrit un faux numéro de sécurité sociale et les cotisations inscrites pourraient ne pas être réellement versées. Les salariés réclament d'être payés à la fin du mois et non pas deux à trois semaines après.

Les grévistes ont provoqué une première rencontre avec leur patron le 5 octobre. Ne lâchant rien, OMS a demandé à la justice la levée du piquet de grève, mais le tribunal l'a débouté le 4 novembre et a nommé une médiatrice. Le patron a aussi demandé

le licenciement de deux grévistes, délégués Sud nettoyage.

Le soutien s'est élargi aux habitants des logements de Paris Habitat du quartier. Ils ont formé un comité de soutien dès octobre et ont organisé plusieurs repas solidaires, dont le dernier, samedi 28 novembre, comprenait de nombreuses personnes du quartier.

Mardi 1^{er} décembre, une délégation de grévistes et de leur comité de soutien est venue raconter leur grève aux salariés de TFN Propreté travaillant aux Finances publiques. Ils ont pu partager des revendications



Rassemblement des grévistes.

communes et des expériences puisque 23 salariés de TFN avaient fait deux mois de grève au printemps pour obtenir un treizième mois, une prime de salisure pour l'entretien du vêtement de travail, un équipement de travail complet, le paiement des heures au tarif réglementaire, etc.

Les salariés de TFN Propreté ont décidé de donner 1 000 euros de leur caisse de grève, constituée durant leur propre mouvement, en solidarité avec les grévistes d'OMS. Depuis, les salariés d'OMS ont à nouveau rencontré leur patron, qui leur a seulement promis une machine à laver pour

nettoyer leurs vêtements de travail!

Jeudi 10 décembre, les grévistes et leurs soutiens devaient manifester devant le siège de Paris Habitat pour mettre leur donneur d'ordre devant ses responsabilités face au patron du nettoyage.

Correspondant LO

Département de l'Oise : non à l'austérité et aux suppressions d'emplois!

Jeudi 3 décembre, des centaines de travailleurs du Conseil départemental de l'Oise étaient en grève, et environ 350 d'entre eux se sont réunis devant l'Hôtel du département pour exprimer leur mécontentement et leur refus des suppressions de postes.

Les agents territoriaux de l'Oise font face à un

véritable plan d'austérité mis en place et revendiqué par la majorité de droite.

Deux cents emplois ont déjà été supprimés depuis le mois de mars, essentiellement des travailleurs contractuels dont le contrat n'a pas été renouvelé. La direction explique que, « d'ici 2018, nous devrions en supprimer près de 400 ».

À partir de 2016, deux jours de congés, dits « jours du Président », seront supprimés et l'avancement d'échelon des agents, qui est le seul moyen de voir le salaire augmenter un peu, se fera à la durée maximale légale.

Dans les services, les contractuels dont les contrats ne sont pas

renouvelés partent les uns après les autres et bon nombre de ceux qui partent en retraite ne sont pas remplacés. Pour ceux qui restent, la charge de travail est de plus en plus lourde et le service rendu à la population se dégrade. De fait, des menaces pèsent sur plusieurs dispositifs et services du département.

Bien des travailleurs sont décidés à ne pas laisser passer ces attaques sans réagir. Après le succès de cette première journée de grève, beaucoup veulent remettre ça jeudi 17 décembre, jour où les élus se réuniront pour le débat d'orientation budgétaire pour 2016.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe
 Nom Prénom
 Adresse
 Code Postal Ville

Ci-joint la somme de :
 Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
 à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
Destination			
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Union européenne de l'Ouest, Suisse	38 €	76 €	21 €
Reste de l'Europe	35 €	70 €	20 €
Amérique du Nord, Proche et Moyen Orient, Asie	42 €	84 €	22 €
Afrique, Amérique centrale et du Sud, Océanie	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Pour les malvoyants
www.lutte-ouvriere-audio.org

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Rotos-Press Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) Dépôt légal décembre 2015.

Lutte ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin - Lutte ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

COP 21 : un accord qui servira à quoi ?

Après la phase des discours présidentiels, la COP 21, conférence sur le réchauffement climatique, a connu une semaine de marchandage entre diplomates chargés de négocier un accord. Après quoi les ministres étaient appelés à s'entendre avant la fin de la conférence le 11 décembre sur un texte que les États pourraient signer.

Le grand raout diplomatique qui se tient au Bourget accouchera-t-il d'un accord ? Cette question préoccupe Fabius, ministre des Affaires étrangères et président de la COP 21, qui cherche un succès sur ce terrain pour lui-même et pour Hollande. Mais freiner le réchauffement climatique et en éviter à l'humanité les conséquences les plus catastrophiques sont des problèmes que les États ne peuvent régler dans le cadre d'une planète où l'économie est gouvernée par le profit. Les grandes entreprises, dont les choix sont parmi les premières raisons de la pollution, obéissent à ce

critère et non à celui des conséquences environnementales de leurs actes.

Il est notable qu'un des points les plus délicats de

L'expo pour verdir les pollueurs

Dans le cadre de la COP 21, le Grand Palais à Paris a accueilli du 4 au 10 décembre une exposition avec stands, conférences et spectacles. Il s'agissait de montrer au public des solutions et innovations pour lutter contre le dérèglement climatique.

Parmi les dizaines de sponsors de cette grande foire, il n'y avait certes

la négociation concerne le financement des mesures à prendre dans les pays pauvres, notamment en Afrique. Les conférences climatiques précédentes ont chiffré à 100 milliards de dollars par an ces besoins, qui sont très loin d'être financés. La COP 21 adoptera probablement le même objectif, avec tout aussi peu de chances qu'il devienne réalité, tant les États font partout des

coupes dans les budgets utiles à la population.

Juste avant le début des négociations, Hollande a prétendu qu'un accord sera « *contraignant, ou il n'y aura pas d'accord* ». Fabius de son côté pérorait sur un accord « *ambitieux et contraignant* ». La principale négociatrice française, Laurence Tubiana, est plus réaliste quand elle déclare que « *la contrainte, ce sera l'obligation de transparence,*

la pression des pairs, l'effet sur la réputation ».

Il est probable que Hollande et Fabius se contenteront de présenter comme un succès le simple fait que l'application de l'accord fera l'objet d'un suivi de cinq ans en cinq ans. De quoi produire des rapports à coup sûr, mais de là à supprimer réellement les causes du réchauffement planétaire, il y a un pas.

Lucien Déroit

Tennis de dessous-de-table

L'équipe de France de tennis doit affronter celle du Canada au mois de mars prochain. Les techniciens de la chose ayant jugé que les Canadiens ne sont prenableux que sur un court en terre battue, largement exposé au soleil de surcroît, la terre battue va être transportée jusqu'aux Antilles. Il n'en coûtera qu'un petit million d'euros que les collectivités territoriales de Guadeloupe sont prêtes à payer et qui représente de fait une subvention aux patrons du tourisme et aux capitalistes du sport.

Après les stades climatisés pour jouer au foot en

été au Qatar, voilà maintenant la terre battue qui traverse un océan pour que les balles rebondissent au goût des joueurs français et des multiples profiteurs du sport spectacle. La nouvelle en a été donnée en même temps que se déroulaient les débats de la COP 21 sur les économies d'énergie, le climat, le réchauffement, la nécessaire frugalité et toute cette sorte de choses. Mais le climat est une chose, le profit, une autre. La terre peut bien être battue, transportée et même brûlée, l'important est qu'elle rapporte.

Paul Galois

Crise économique : la reprise est un fantôme

L'OCDE, organisme d'études économiques internationales, vient de réviser à nouveau à la baisse ses prévisions de croissance de l'économie mondiale. Elle devrait selon lui progresser de 2,9 % en 2015 au lieu des 3 % annoncés en septembre, et de 3,3 % en 2016, au lieu de 3,6 %.

Les statistiques publiées récemment par le Fonds monétaire international et par la Banque mondiale vont dans le même sens. Ces chiffres fondés sur le calcul du produit intérieur brut des différents États, qui mélangent tout, pays riches et pays pauvres, vraies créations de richesses et gains virtuels des placements financiers,

valent ce qu'ils valent. Ils témoignent en tout cas que « la reprise » n'est toujours pas là, bien au contraire.

Pour Christine Lagarde, la patronne du FMI, la croissance du PIB mondial en 2015 est « *la plus mauvaise performance annuelle depuis 2009, qui avait enregistré la pire récession de l'après-guerre* ». Quant à la responsable des études économiques de l'OCDE, elle s'est inquiétée, lors de la présentation de son rapport, du ralentissement de la croissance du commerce mondial. Ce dernier devrait en effet progresser au total de 2 % pour l'année 2015. Un tel niveau de progression, selon elle, ne s'est observé que cinq fois au cours

des cinq dernières décennies et a coïncidé à chaque fois avec une période de récession.

La reprise de la croissance de l'économie – en gros ou en détail, pays par pays – tant de fois annoncée et tant de fois démentie est une illusion. Les chiffres ne servent le plus souvent qu'à masquer la réalité. La seule croissance perceptible depuis les débuts de la crise en 2008-2009 est celle des profits des grandes entreprises et celle des dividendes des classes riches d'un côté, celle du chômage et de la pauvreté de l'autre, ceci expliquant cela.

Jean-Jacques Lamy

Versez à la souscription de Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat.

C'est à eux que nous faisons appel pour verser à notre souscription.

Merci de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte ouvrière.

En les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE

– BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18.

Merci d'indiquer lisiblement **vos nom, prénom et adresse**, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an et par personne, et à **condition qu'ils soient versés par chèque**,

donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôt de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le

30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.